

# "Juste au cas où..." : voici ce qu'un impôt sur la fortune rapporterait à l'Etat

Moustique - [Vincent Peiffer](#) - 12 février 2024

Extraits. Article complet pour les abonnés.

<https://moustique.lalibre.be/opinions/editos/2024/02/12/juste-au-cas-ou-voici-ce-quun-impot-sur-la-fortune-rapporterait-a-letat-277981>

On a failli attendre. Trente ans qu'ici on l'exige. Trente ans que là c'est tabou. Et puis un léger frémissement. Et donc rastrind, le Bureau fédéral du Plan ne dit pas qu'il faut créer une taxe sur les grandes fortunes. Non. Le Bureau, il étudie, il calcule, il objective, il prévoit. Juste au cas où. D'ailleurs il n'appelle pas ça "Taxe des millionnaires" (version PTB) ou "Taxe des ultra-riches" (version PS). Ou même "Impôt sur la fortune". En style plus expert-comptable, il parle d'"Impôt sur le patrimoine net". Et ce n'est pas rien: pour la toute première fois, le BFP a jugé utile de chiffrer ce qu'un éventuel IPN rapporterait au Trésor. Au cas où.

Cette taxe serait prélevée sur l'ensemble du patrimoine d'un (riche, très riche) ménage, hormis sur la valeur de sa résidence principale et de ses biens professionnels. Sur tout le reste, donc: autres biens immobiliers, financiers bancaires ou boursiers, actions d'entreprises, etc. Le Bureau envisage une taxe de 1 % sur un patrimoine de plus d'un million d'euros, 2 % au-delà de 2 millions et 3 % au-delà de 3 millions d'euros. Et donc la caleulette du BFP donne ceci: cet IPN rapporterait une rawette de... 4,7 milliards par an. Au cas où.

Ouais mais ça ne tient pas compte des riches qui vont se barrer! Si. Le Bureau a déjà pondéré son chiffre selon une possible évasion fiscale (limitée) que cette taxe provoquera. Ouais mais hé, si des riches se cassent, notre économie va plonger! Non. Pour le BFP, cette taxe n'aurait aucune incidence sur notre PIB. Ouais mais dis, 4,7 milliards c'est quasi la même somme que la "Taxe des millionnaires" du PTB, qui fait que cafouiller ses chiffres! C'est que des communistes, au Bureau du Plan! Non. Le BFP est un organisme d'intérêt public indépendant. Très sage. Et très, très à cheval sur son autonomie.

Ouais mais, en Belgique 'y a même pas de Cadastre des fortunes! On ne sait même pas qui est riche! Ou ultra-riche! Et d'façon, 'y a tellement de niches fiscales et d'échappatoires que les gros patrimoines et les grandes sociétés évitent des paquets d'impôts! Vrai. Mais d'autres pays ont un cadastre des fortunes. Et un impôt sur la fortune existe dans les deux pays les plus riches d'Europe: la Norvège et la Suisse. Au cas où.